

## Le 14 juillet en Touraine

Tours, 1887 (I)

Jean-Pierre AUBERT\* et Michel GARCIA\*\*

Le 6 juillet 1880, « La République adopte la date du 14 juillet comme jour de fête nationale annuelle ». Cette décision a une triple dimension. La loi consacre la victoire électorale des républicains contre leurs adversaires monarchistes et bonapartistes. La fête a pour but de développer dans la durée une solidarité civique autour du régime. Enfin, la date choisie souligne le lien étroit entre la Troisième République et la Révolution.

La loi ne précise pas quel 14 juillet elle désire voir commémoré : la prise de la Bastille en 1789, symbole de la conquête de la liberté par le peuple parisien, ou la Fête de la Fédération du 14 juillet 1790, qui réunit, au Champ de Mars, les délégués de toutes les communes de France et manifesta l'unité de la nation.

Réussir la fête, c'est affermir la République contre ses adversaires, ce que comprend très bien l'opposition. En 1886 encore, le très monarchiste *Journal d'Indre-et-Loire* résume ainsi ses dénonciations récurrentes :

*La fête du 14 juillet est surtout la fête des mastroquets et des ivrognes. Ceux qui la célèbrent sont dignes de ceux qui l'ont instituée, dignes également du régime en l'honneur duquel a été choisi, pour une réjouissance dite « nationale », cet anniversaire de sang.*

Mais il faut informer les lecteurs, et le quotidien n'en publie pas moins le programme des festivités.

Pour la République, il ne peut y avoir de fête nationale sans participation de l'armée, car la fête doit être patriotique. Partout où il y a des pièces d'artillerie, elles annoncent la retraite aux flambeaux du 13 au soir, le début de la journée du 14, et un grand feu d'artifice. Les Tourangeaux sont ainsi, par trois fois, gratifiés de salves de 11 coups de canon. Les musiques militaires, habituées des kiosques des boulevards Béranger et Heurteloup, sont largement mises à contribution pour les festivités. Pour une ville de garnison comme Tours, qui, de plus, est le siège d'un haut commandement, la partie militaire de la fête est particulièrement solennelle. La revue et le défilé des troupes sont l'occasion d'une communion patriotique avec la foule. En 1887, le *Messenger d'Indre-et-Loire*, monarchiste très fidèle aux Orléanistes, reconnaît, même s'il lui en coûte :

*une revue a toujours pour effet d'attirer, de passionner la foule. Et quand nous parlons de la foule nous ne parlons pas d'un ramassis quelconque de criards, d'oisifs, de badauds ; nous parlons de toute la population sans acception de classes.*

L'opposition ne peut pas ne pas soutenir l'armée, l'« arche sacrée » dont le régime confisque la popularité à son profit, ainsi qu'en témoigne la très républicaine *Union libérale*, qui s'enthousiasme par avance : « Nous saluerons au passage, le matin, nos bataillons, vaillants et forts, par d'unanimes acclamations en l'honneur de la République, cet astre radieux que rien ne peut obscurcir. ». Le *Messenger* regrette que la foule ne puisse plus être aussi nombreuse qu'avant, pour admirer les troupes défilant sur les boulevards, devant les autorités civiles et militaires, réunies devant le Palais de Justice. Les responsables républicains ont préféré le

---

\* Membre de l'académie de Touraine

\*\* Président de l'académie de Touraine

parcours sur les quais de la Loire, relativement étroits, devant l'hôtel de ville, situé alors au débouché sud du pont de pierre. Le journal royaliste en vient donc paradoxalement à regretter ce choix fait par les républicains sans attaquer sa signification symbolique : la mise en valeur de la municipalité radicale de Tours...

En cette année 1887, la seule consolation des royalistes, mais elle est de taille, est de voir le général Boulanger associé bruyamment aux ovations et d'entendre plus souvent *En rev'nant d'la revue*, devenu le chant de ralliement des boulangistes, que la *Marseillaise*, l'hymne républicain adopté en 1879. « Avec le général mirliton, [...] C'est moins sanguinaire, à mon avis, et plus gai », se félicite le *Journal d'Indre-et-Loire*.

La remise de drapeaux a marqué, dès 1880, tous les 14 juillet. Cette année 1887, c'est à la compagnie de sapeurs-pompiers de Tours que revient cet honneur. Il manque à l'ensemble des manifestations d'esprit militaire les défilés de bataillons scolaires et les démonstrations de gymnastique. C'est habituellement l'occasion d'admirer la discipline et la force des futurs conscrits. L'explication probable de cette absence est que ces spectacles ont largement été admirés par les Tourangeaux à l'occasion de la XIII<sup>e</sup> fête fédérale des Sociétés de gymnastique de France, les 28 et 29 mai précédents.

Il faut rappeler que l'organisation des festivités civiles est, pour l'essentiel, laissée à l'initiative des communes. Ces dernières sont obligées de prendre à leur charge – la solidarité l'emportant sur la charité – la distribution de secours pour les pauvres, qui ouvre toujours la matinée du 14, et de pavoiser les édifices publics. Pour le reste, le conseil municipal jouit d'une très large autonomie.

C'est lui, en particulier, qui désigne la rosière, jeune fille modeste et de « vie honnête », à qui, grâce à un crédit de dotation converti en titre de rente sur l'État, est donné, après son mariage, un bon de 1 040 francs, une belle somme pour l'époque. L'institution généralisée avant la proclamation de l'Empire, en 1804, est ici complètement républicanisée. En 1882, l'*Union libérale* fait la promotion de la cérémonie :

*[Elle] a vivement intéressé les personnes présentes et, en se retirant, chacun formait l'espoir qu'on ne laissât pas tomber de nouveau en désuétude une institution si démocratique. Il est à souhaiter qu'on profite chaque année de la fête de la République pour employer la dotation de la rosière et procéder solennellement au mariage civil de la personne à laquelle sera attribuée cette dotation.*

Plus proche de nos préoccupations d'aujourd'hui, l'accès gratuit au Théâtre Français, rue Victor Hugo, pour assister à une comédie de Dumanoir et d'Ennery et à un vaudeville de Labiche confirme qu'on a voulu contenter tous les publics.

Les fêtes de quartier s'ajoutent aux fêtes officielles à partir de 1883.

*Nous approuvons fort, pour notre compte, - dit l'Union libérale -, cette création, qui donne à la fête du 14 juillet son véritable caractère démocratique, et nous félicitons tous les comités qui ont montré un zèle digne des plus grands éloges.*

L'ensemble des activités offertes en 1887, apparaît dans le programme reproduit ci-dessous.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ — ÉGALITÉ — FRATERNITÉ

VILLE DE TOURS

FÊTE NATIONALE

DE 1887

MERCREDI 13 JUILLET 1887, à 9 heures du soir

RETRAITE AUX FLAMBEAUX

Par les Musiques du 63<sup>me</sup>, du 32<sup>me</sup> de ligne, et de la Compagnie des Sapeurs-Pompiers de Tours

**ITINÉRAIRE.** — *Départ* : Place Choiseul. — *Parcours* : Pont de pierre, place de l'Hôtel-de-Ville, rue Nationale, place du Palais-de-Justice, avenue de Grammont, rue de l'Almaz, rue Sebastopol, boulevard Béranger, rue Chanoineau, place d'Amont, place du Grand-Marché, rue Bretonneau, quai de la Poissonnerie, quai du Pont-Neuf. — *Retour* : Place de l'Hôtel-de-Ville. — Le départ de la Retraite sera annoncé par une salve de 11 coups de canon.

JEUDI 14 JUILLET 1887

7 heures du matin

SALVE DE ONZE COUPS DE CANON

De 7 à 8 heures

Distribution de Bons de pain et de Bons alimentaires aux indigents  
Dans la cour de l'hôtel de ville, rue Banchereau.

8 heures. — Place de l'Hôtel-de-Ville

REMISE D'UN NOUVEAU DRAPEAU  
à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers de Tours  
Par M. le lieutenant-colonel, Major de la garnison.

9 heures

REVUE DES TROUPES DE LA GARNISON  
Et des C<sup>ms</sup> de Sapeurs-Pompiers de Tours et de S<sup>t</sup>-Symphorien

Place de l'Hôtel-de-Ville

Par M. le général de Carrey de Bellemare, Comm' le 9<sup>e</sup> corps d'armée  
Les Troupes occuperont la terrasse des Carmélites, les places de l'Hôtel-de-Ville et du Musée, les quais de la Loire à gauche et à droite du pont de pierre. La défilé s'effectuera par le pont de pierre, la place de l'Hôtel-de-Ville et la rue Nationale. Un arrêté sera pris pour régler la circulation pendant la Revue.

11 heures et demie

MARIAGE DE LA ROSIÈRE

De 1 heure à 2 heures

CONCERT DONNÉ PAR LA MUSIQUE DU 32<sup>me</sup> DE LIGNE

Sous la direction de M. Rutain  
(Kiosque du boulevard Heurteloup)

PROGRAMME :

- |                                     |                                       |
|-------------------------------------|---------------------------------------|
| 1. Allegro militaire . . . . . X... | 4. Bouquet de valse. . . . . BODÉ.    |
| 2. La Mascotte, fantaisie. AUDRAN.  | 5. Carmen, fantaisie . . . . . BIZET. |
| 3. Septuor de Lucie. . . . . VERDI. | 6. Polka pour deux pistons LABIT.     |

De 2 heures à 3 heures et demie

CONCERT

Donné par l'Orphéon et la Musique des Sapeurs-Pompiers  
de Tours (kiosque du boulevard Béranger)  
Sous la direction de MM. Jimenès et Hérot

PROGRAMME :

- |  |  |
|--|--|
| 1. Salut lointain, all. militaire (Musique des Sapeurs-Pompiers). DORING.            |  |
| 2. Napoli, char. courtes et sautes d'honneur de Bachofert (Orphéon) . . . . . MONCE. |  |
| 3. Ouverture de Ruy-Blas (Musique des Sapeurs-Pompiers) . . . . . MENDELSSOHN.       |  |
| 4. Douzième grande marche triomphale (Mus. des Sap. Pompiers). DELANNAY.             |  |
| 5. Les Braconniers, char. courtes et sautes de Saint-Tanis (Orphéon). SOBRILAS.      |  |
| 6. Venzano, valse (Musique des Sapeurs-Pompiers) . . . . . STRAUSS.                  |  |

De 4 heures à 6 heures

COURSES DE TAUREAUX

(Ruan Sainte-Anne)

Données par les toréadors Nimois et écartours Landais, sous la direction de M. SOLET (Jules Despland, régisseur.)

Avec le gracieux concours de l'Union musicale de la Fuye.

Deux mille places sont mises gratuitement à la disposition du public par l'Administration municipale.

On ne sera reçu à ces places que sur la présentation d'une carte d'entrée qui sera délivrée à l'hôtel de ville (grand vestibule du rez-de-chaussée), le 14 juillet, à partir de midi.  
Le cortège des toréadors et écartours, précédé de la musique, partira de la place de l'Hôtel-de-Ville à 3 heures et demie pour se rendre aux arènes.

De 6 heures et demie à 7 heures et demie

Concert donné par la Fanfare du 18<sup>e</sup> bataillon de Chasseurs à pied

Sous la direction de M. Juin

(Jardin des Prébendes-d'Or)

PROGRAMME :

- |  |  |
|--|--|
| 1. Allegro militaire . . . . . X...                    | 4. Etrenne, fantasia, striss. VERDI.                         |
| 2. La Grande Duchesse (ouverture) . . . . . OFFENBACH. | 5. La Fille du Tambour-Major, fantaisie . . . . . OFFENBACH. |
| 3. Le Jour du Nil, fant. LECOQ.                        | 6. Polka des Masques . . . . . HUFARI.                       |

9 heures précises du soir

FEU D'ARTIFICE

Tiré à la pointe est de l'île-Simon, par M. Besnard, de Tours.

Annnonce du feu par une salve de 11 coups de canon.  
Pendant le tir, concert donné par la musique du 63<sup>e</sup> de ligne, sous la direction de M. Fagnon.

PROGRAMME :

- |   |  |
|---|--|
| 1. Les Cadets de Russie, allegro militaire . . . . . BELLENICK. | 4. La boîte de Pandore, valse . . . . . LITOLFF. |
| 2. Le duc d'Orléans, ouv. AUBER.                                | 5. Une soirée près du lac. LEBOU.                |
| 3. Si j'étais roi, assise. . . . . ADAM.                        | 6. Sturm, galop . . . . . STRAUSS.               |

10 heures

REPRÉSENTATION THEATRALE GRATUITE

(Théâtre-Français, rue Victor-Hugo)

Ouverture des portes à 9 heures et demie. — Rideau à 10 heures

PROGRAMME :

LES FEMMES TERRIBLES  
Comédie en 3 actes, par DUMANOIR et d'ENNERV.  
LES AMOURS DE CLÉOPATRE  
Vandeville en 3 actes, de LABICHE.

11 heures

GRAND BAL PUBLIC ET GRATUIT

AU CIRQUE DE LA TOURAINE

(Orchestre de 22 musiciens, conduit par M. Duchamp, professeur de musique.)

ILLUMINATION

Des places et squares de l'Hôtel de Ville et du Musée, de la rue Nationale, de la place du Palais-de-Justice, des boulevards Béranger et Heurteloup, de l'avenue de Grammont.

FÊTE DE QUARTIER

Organisée par les Commerçants de la place du Palais-de-Justice et de l'avenue de Grammont.

De 1 heure à minuit

JEUX DIVERS, FEU D'ARTIFICE, ILLUMINATIONS, BAL, etc.

Les habitants sont invités à pavoiser et à illuminer leurs maisons.

Le maire, D<sup>r</sup> A. FOURNIER.

Nous avons du mal à mesurer, aujourd'hui, l'attrait que présentaient, surtout pour les plus modestes, des réjouissances publiques auxquelles nous sommes habitués depuis longtemps. On peut, dans cet ensemble, mettre au premier rang les illuminations des rues du centre et la musique offerte un peu partout. Les bals publics et gratuits élargissent les cercles de sociabilité habituels en favorisant les rencontres. On leur donne une justification révolutionnaire. Sur les ruines de la Bastille, en juillet 1790, on avait déclaré : « ici, l'on danse ! ».

Quant aux feux d'artifice, en particulier celui qui est tiré depuis l'Île Simon, ils terminent en beauté la fête. Le *Messenger* reconnaît leur popularité :

*Le feu d'artifice est comme la revue ; il a toujours du succès ; le Français, à quelque partie du territoire qu'il appartienne, aime le bruit de la poudre ; les pétards le font tressaillir d'aise comme la trompette fait tressauter le bon cheval de cavalerie.*

Les journalistes d'opposition en sont réduits à dénoncer le gaspillage d'un argent qui, en période de crise économique et de chômage, aurait pu soulager la misère.

Car il ne faut jamais oublier que la fête nationale est contestée, dans sa dignité comme dans son audience. L'éventail des critiques est très large, et il n'est pas difficile de dénicher quelques formules assassines. Le *Journal d'Indre-et-Loire* en 1885 donne le ton général : « cette fameuse journée, que les fonctionnaires, parce qu'ils y sont forcés, les cabaretiers parce qu'ils vendent, et les pochards parce qu'ils boivent, ont seuls fêtée pour la dernière fois. » En 1884, le même journal décrit « Les saturnales à Tours » : « La République [...] a donné champ libre au désordre et à l'orgie, et les électeurs républicains sont satisfaits. [...] Toute la nuit, les différents bals publics ont servi de théâtre à une saoulerie et une dissolution générale. » Enfin, en 1882, il dénonce ce jour férié : « Des milliers d'ouvriers ont perdu leur journée et de plus, se sont livrés dans les cabarets, à des dépenses qu'ils n'auraient pas faites dans un jour ordinaire. ». Une épouse reproche à son mari « Tu te f... en ribotte et tu ne t'inquiètes pas de savoir s'il y a du pain à la maison ! » Et le mari riait et répondait : « C'est la fête du 14 juillet ! Faut bien rigoler un brin !... » On ne sera pas étonné de voir les républicains souligner combien la foule en liesse s'est bien comportée.

Au total, il est bien difficile d'évaluer le degré de popularité des 14 juillet à Tours. On en vient à compter les maisons décorées du drapeau tricolore, mais quel que soit le résultat il se heurte à l'argument préféré des adversaires de la fête nationale : les fonctionnaires sont règlementairement obligés de pavoiser et les commerçants financièrement contraints de le faire.

En revanche, tous les journaux sont d'accord pour constater qu'un divertissement a suscité un engouement général, le 14 juillet 1887, les « courses de taureaux » du Ruau Saint-Anne [Le 14 juillet en Touraine. Tours, 1887 (II)].

#### Sources

- Archives départementales d'Indre-et-Loire, section 2022PERU
- *Le Journal d'Indre-et-Loire*
- *Le Messenger d'Indre-et-Loire*
- *L'Union libérale*
- SANSON Rosemonde, *Les 14 juillet (1789-1975), fête et conscience nationale*, Flammarion, 1976.
- AMALVI Christian, « Le 14 juillet, du *Dies irae* à *Jour de fête* », in P. Nora et coll., *Lieux de mémoire*, vol. I, Paris, Gallimard, 1984, pp. 420-472.
- BOIS Jean-Pierre, *Histoire des 14 juillet 1789-1919*, Rennes, Ouest-France, 1991.
- IHL Olivier *La fête républicaine*, Gallimard, 1996.

Mots clés : 14 juillet /républicains / revue militaire/ rosière/ bal populaire

Pour citer cet article :

AUBERT Jean-Pierre et GARCIA Michel, Le 14 juillet en Touraine Tours, 1887 (I),  
*Chroniques tourangelles*, n° 32, juin 2021.